

Concours **externe** de Rédacteur Territorial 2004  
**Spécialité Administration Générale**

Epreuve écrite d'admissibilité

**COMPOSITION D'ORDRE GENERAL**  
**relatif aux problèmes économiques, sociaux et culturels du monde**  
**contemporain**

Durée 3 heures

Coefficient 4

Sujet :

« **Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous** » Alfred de Musset.

En matière juridique, les droits d'auteur des œuvres littéraires et artistiques ont été conçus pour protéger les créateurs et leur permettre de tirer profit de leurs œuvres.

L'avènement d'internet et du numérique a totalement bouleversé les modes de production, de diffusion et de consommation de la culture. A travers le monde, des centaines de personnes diffusent sur le net les nouveautés cinématographiques avant leur sortie sur grand écran. La plupart d'entre elles le font par jeu ou par défi vis-à-vis des grands studios.

***Pensez-vous que la loi doive empêcher les échanges de fichiers musicaux et autres, ou au contraire, faut-il se battre pour permettre au plus grand nombre d'accéder au savoir et à la culture ?***